

CCPFML

Préparation du vote du budget

Information et Débat d'Orientation Budgétaire

2019



1. PRÉAMBULE DOB – Généralités

2. CONTEXTE NATIONAL Loi de Finances 2019 – Le contexte national

3. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Fiche d'identité de la CCPFML

Avertissements – Historique

Section de fonctionnement – RECETTES

Section de fonctionnement – DEPENSES

La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement nette

Les ratios : dépenses et recettes d'investissement

Le financement disponible

Le financement des investissements

Comparaison 2016/2017

L'équilibre financier du bilan

Les bases fiscales

Les taux d'imposition

Produits de la fiscalité directe locale en 2017

Evolution de la DGF (part forfaitaire)

Les résultats

La dette (emprunts)

4. PROJETS 2019 Projets budget principal et budgets annexes

5. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

SIMULATION – Fonctionnement 2019 et projection 2020

SIMULATION – Augmentation des taxes fiscales

SIMULATION – Investissement 2019

5. DEBAT

DOB - Généralités

L'article 107 de la loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Les communautés de communes de moins de 10 000 habitants et comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants sont tenues de présenter un DOB dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Le DOB porte sur le budget principal et sur les budgets annexes selon le principe d'unité budgétaire.

Objectifs du DOB :

1/ Informer sur la situation financière

2/ Débattre des orientations budgétaires de la collectivité

Le DOB n'a pas de caractère exécutoire et décisionnel et donne lieu à délibération attestant alors le respect de la loi. En cas d'absence de DOB, toute délibération relative à l'adoption du Budget primitif est illégale.

Délibération :

Obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB

Compte-rendu de séance et de publicité :

Obligation de transmission entre communes et EPCI

Publication en ligne sur le site internet de la collectivité

Loi de Finances 2019 – Le contexte national

La loi de finances 2019 s'inscrit dans la continuité de la loi de finances 2018.

- **Maintien de la dotation globale de fonctionnement (DGF) = 26,9 Md€**
- **Réforme de la dotation d'intercommunalité = 1,5 Md€. Elle sera composée d'une dotation de base (30%) et d'une dotation de péréquation (70%) en introduisant un critère de revenu des habitants pour sa répartition**
- **Maintien de l'enveloppe du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) = 1Md€**
- **Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 570 millions d'euros ouverts en 2019 destinés aux communes, aux EPCI à fiscalité propres et aux pôles d'équilibres territoriaux**
- **DETR : 1Md€ de crédits ouverts**
 - **L'article 260 aménage les conditions d'éligibilité à la DETR. Seuls étaient éligibles les EPCI de moins de 75 000 habitants et ne comprenant pas de commune de plus de 20 000 habitants**
 - **L'article 260 ajoute une condition de sous-densité de sorte à ne plus exclure des EPCI ne satisfaisant pas à la condition de population mais présentant un caractère rural**
- **Report d'une année de l'automatisation de la gestion de la FCTVA, soit les investissements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2020**
- **Aménagement de la TEOM :**
 - **Champ des dépenses pouvant être couvertes par la TEOM : possibilité d'y inclure les dépenses liées aux programmes locaux de prévention des déchets et prendre en compte soit les dépenses réelles d'investissement soit les dotations aux amortissements**
 - **L'article 23 s'attache à relancer la TEOM incitative :**
 - L'année de son instauration : augmentation possible du produit jusqu'à 10%**
 - Si celle-ci est instaurée, les frais de gestion, égaux à 8%, s'établiront à 3% pendant 5 ans**

Fiche d'identité de la CCPFML

Régime fiscal : Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)

Fiscalité professionnelle à CC liée à perception de l'intégralité du produit de l'impôt économique local

Taux unique appliqué à l'ensemble du territoire communautaire quelque soit le lieu d'implantation de l'entreprise

Population 2018

Population INSEE : 9 827

Population DGF : 11 419

Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) 2018

Ratio fiscalité perçue par CC et total fiscalité territoire, indicateur de la part des compétences exercées par CC

CIF CCPFML : 30,99 % , ratio moyen CC même strate : 36,67 %

Potentiel fiscal 2018

C'est un indicateur de la richesse fiscale de la commune. Le potentiel fiscal d'une commune est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes

Potentiel fiscal : 253 € /pop DGF

Potentiel fiscal moyen : 284 €



HISTORIQUE

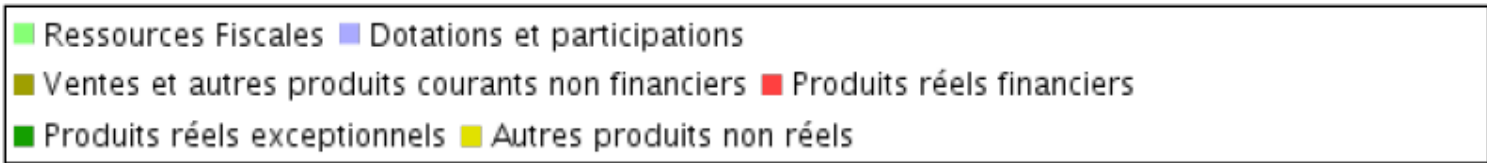
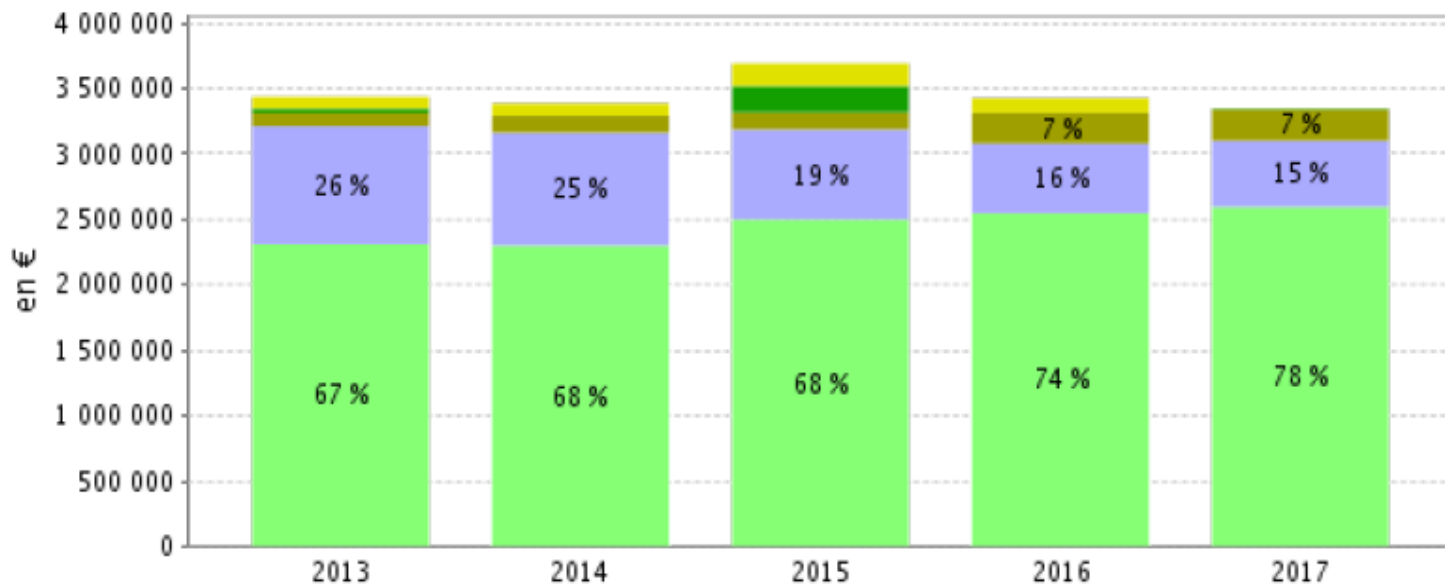
Les éléments indiqués ci-après sont issus des documents de valorisation financière et fiscale des années 2016 et 2017, transmis par la DGFIP.

Les chiffres de 2018 sont issus du compte administratif.

- ◆ **Section de fonctionnement**
- ◆ **Section d'investissement**

Section de fonctionnement – RECETTES

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Section de fonctionnement – RECETTES

Comparaison 2016 – 2017 - 2018

<i>Recettes par habitant (en €/hab)</i>	2016	2017	2018
Ressources fiscales	263	266	278
Dotations et participations	55	51	63
Ventes et autres produits courants non financiers	24	24	26
Produits réels financiers	0	0	0
Produits réels exceptionnel	5	0	1

Population

9 662

9 746

9 827

Hausse des ressources fiscales

Hausse des dotations et participations

Section de fonctionnement – RECETTES

Recettes comparaison avec les communautés de communes équivalentes

En €/hab	2017			
	CCPFML	Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources fiscales	266	312	236	195
Dotations et participations	51	62	91	92
Ventes et autres produits courants non financiers	24	38	30	38
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnel	0	1	3	2

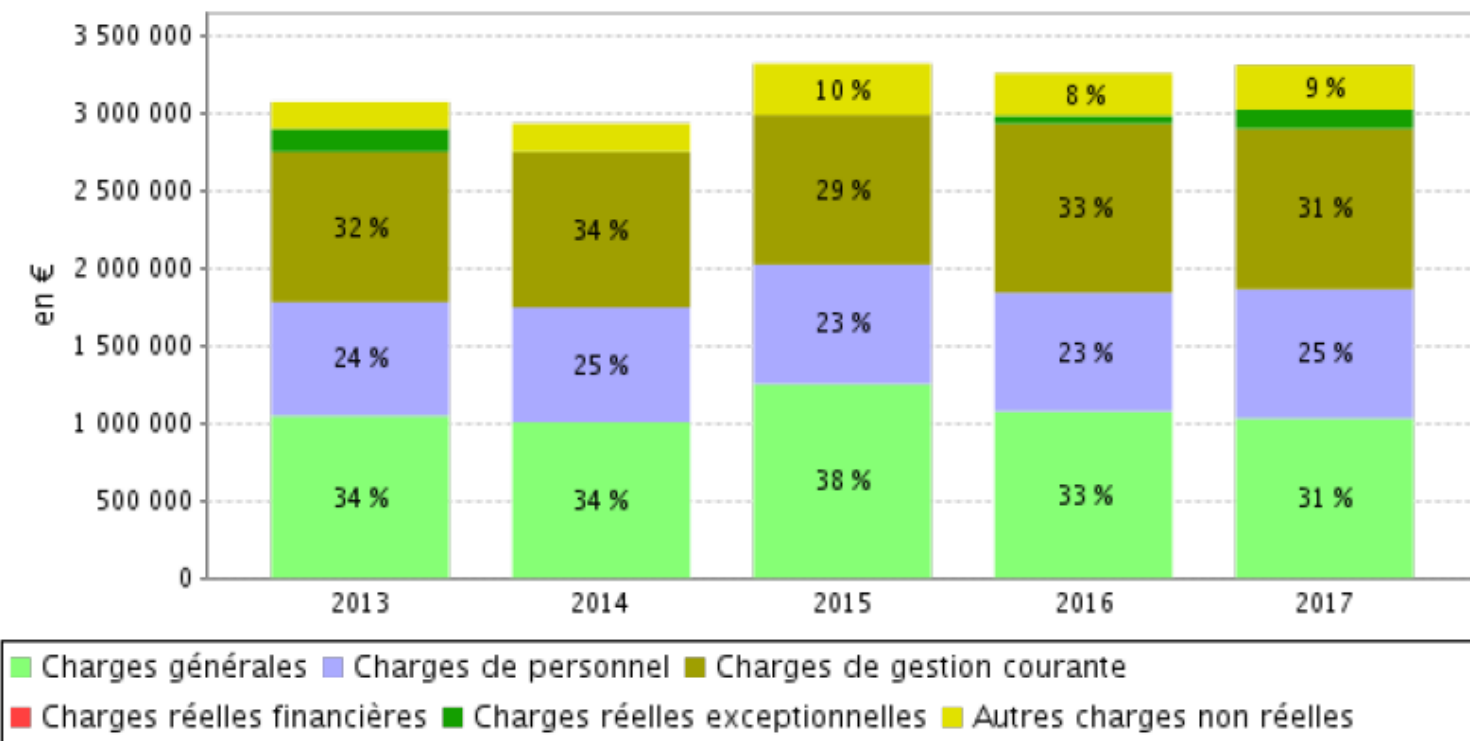
Strate de référence

Population : 9 746

Régime fiscal : FPU : Communautés de communes

Section de fonctionnement – DEPENSES

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Section de fonctionnement – DEPENSES

Comparaison 2016 – 2017 - 2018

<i>Dépenses par habitant (en €/hab)</i>	2016	2017	2018
Charges générales	111	106	134
Charges de personnel	79	85	115
Charges de gestion courante	112	106	105
Charges réelles financières	0	0	0
Charges réelles exceptionnelles	5	12	1

Population

9 662

9 746

9 827

Hausse des dépenses de fonctionnement
(prévue lors du vote du budget de 2018)

Section de fonctionnement – DEPENSES

Dépenses comparaison avec les communautés de communes équivalentes

En €/hab	2017			
	CCPFML	Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	106	76	113	78
Charges de personnel	85	103	106	106
Charges de gestion courante	106	165	81	78
Charges réelles financières	0	4	4	5
Charges réelles exceptionnelles	12	32	5	7

Strate de référence

Population : 9 746

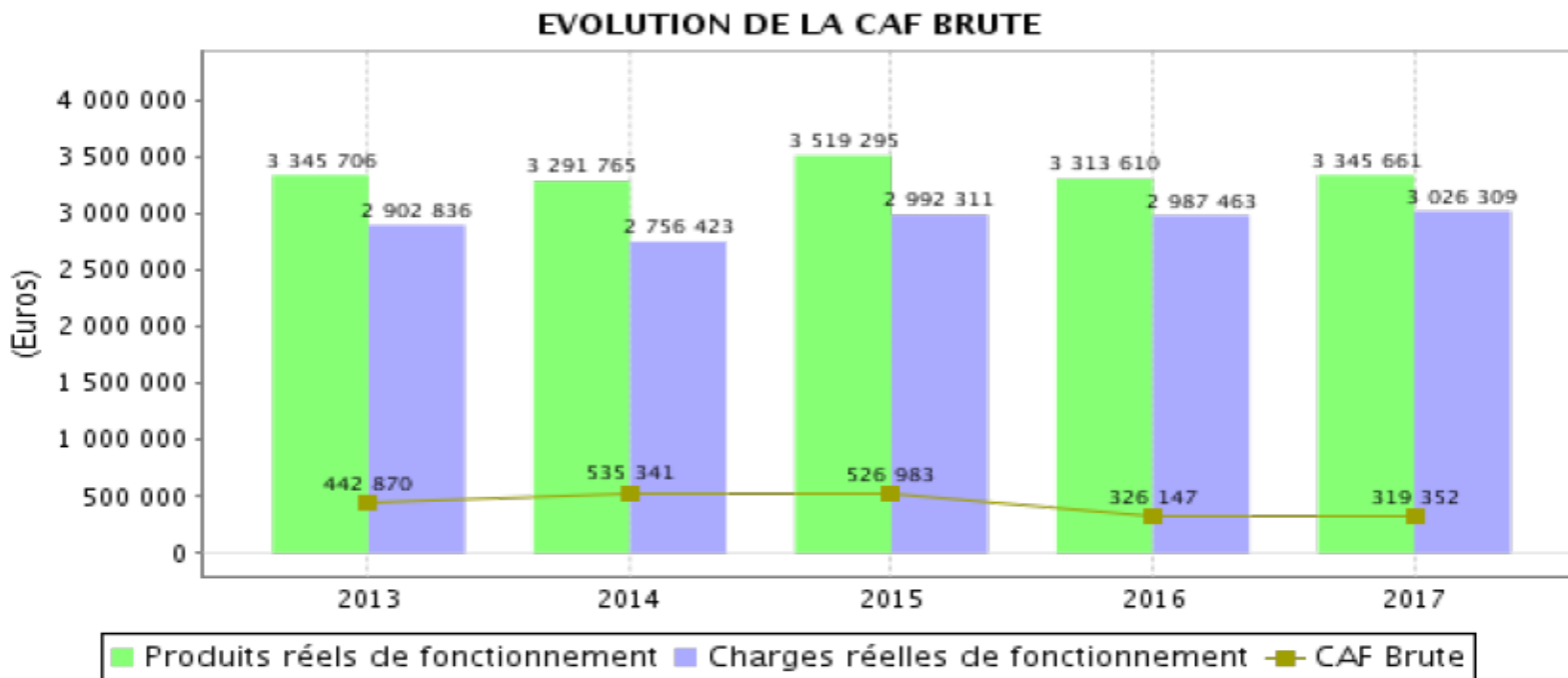
Régime fiscal : FPU : Communautés de communes

La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par la différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

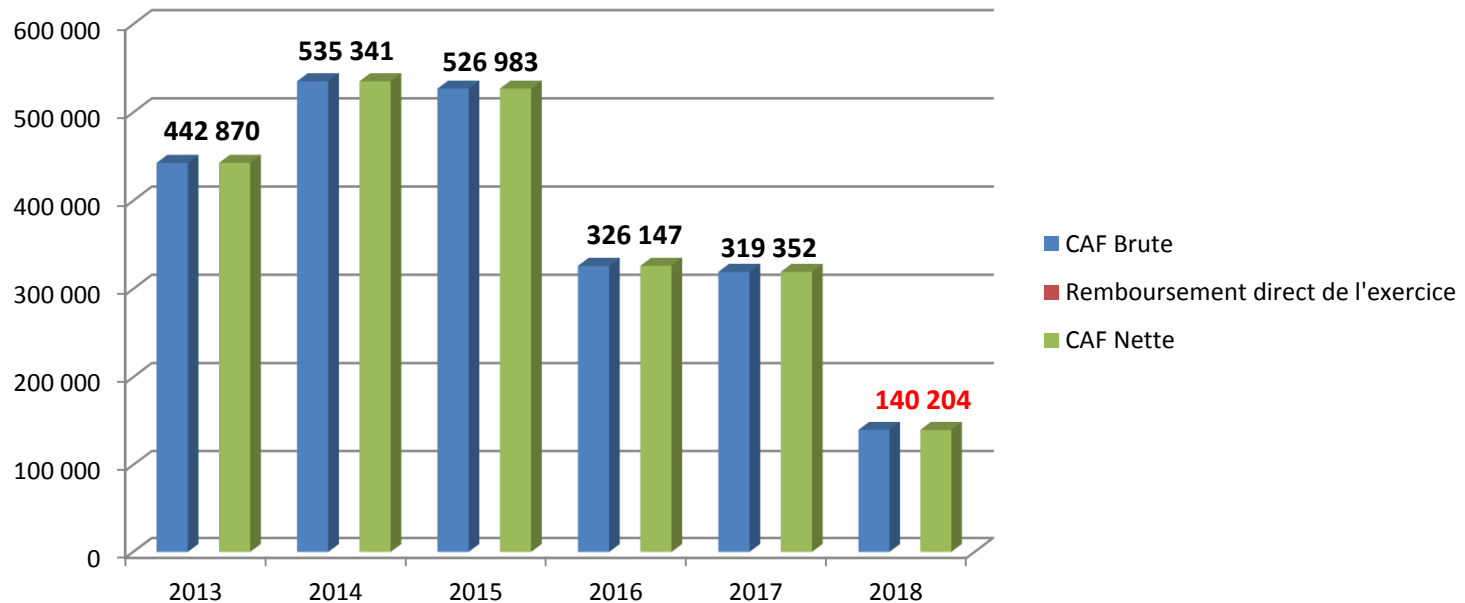


La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement.

La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

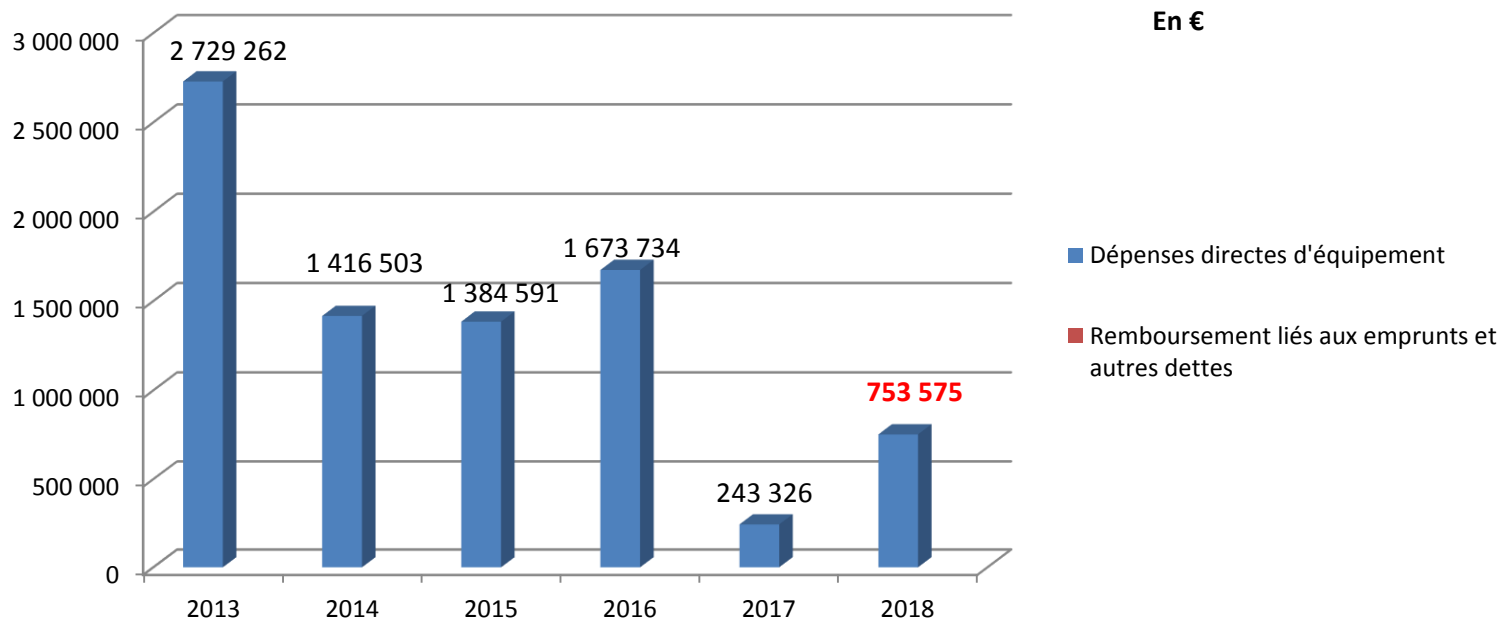
La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice par exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



CAF Brute = CAF Nette

Les dépenses d'investissement

Evolution des principales dépenses d'investissement



[20] Immobilisations incorporelles : **24 054 €**, dont l'acquisition du logiciel SYRACUSE pour le réseau de lecture publique (RLP)

[204] Subventions d'équipements versées : **76 545 €**, dont 62 545 € en fonds de concours pour les communes et 14 000 € en subvention d'équipement pour le budget annexe de la station de Lure pour la mise en conformité du tapis

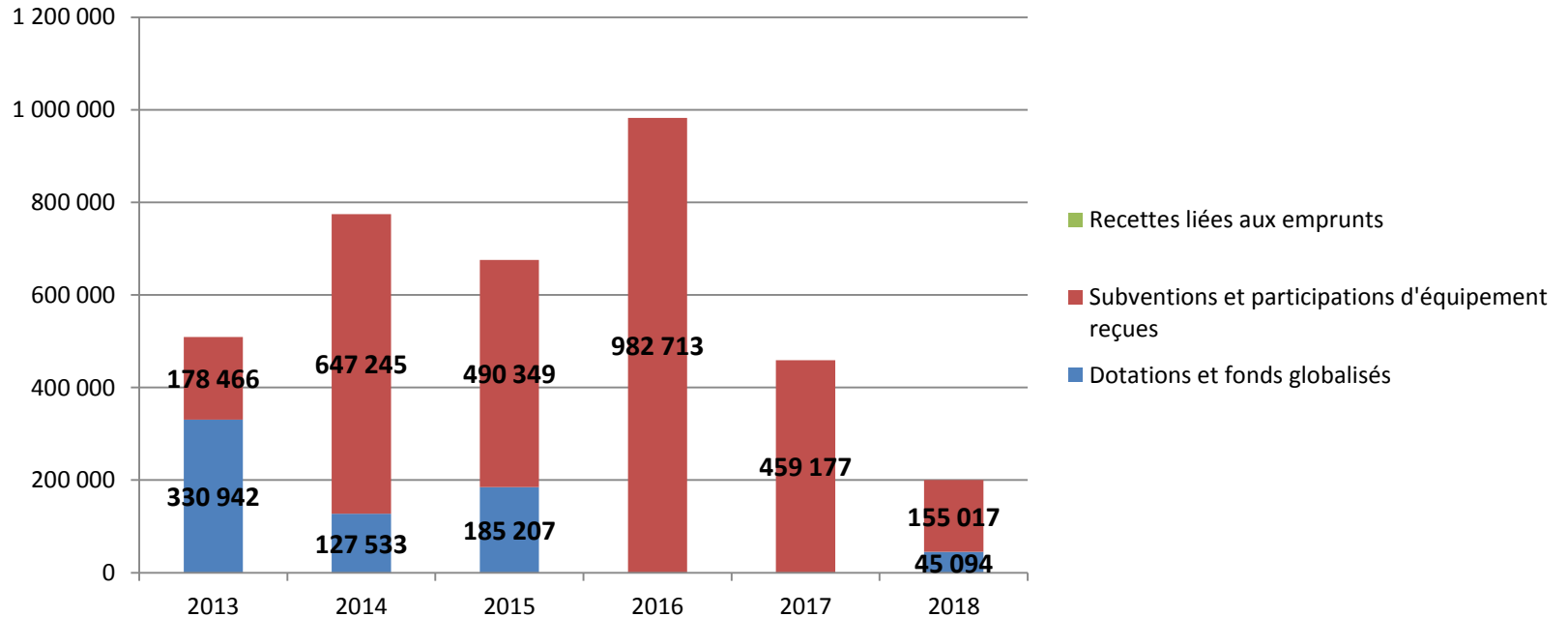
[21] Immobilisations corporelles : **226 712 €**. Dans ce chapitre on retiendra :

- 83 174 € Tech négoce – équipements de sécurisation déchèterie
- 41 466 € Pompe – conteneurs – colonnes de tri pour le service des OM
- 28 000 € Livres – CD pour le RLP et la médiathèque
- 21 000 € Véhicule du réseau de lecture publique

[23] Immobilisations en cours : **426 264 €** Médiathèque / MSAP

Les recettes d'investissement

Evolution des principales recettes d'investissement



Les ratios : dépenses et recettes d'investissement

Dépenses 2017

En €/hab	2017			
	CCPFML	Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	24	42	68	87
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	0	10	12	18

Recettes 2017

En €/hab	2017			
	CCPFML	Pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	0	4	6	9
Dotations et participations	0	0	3	21
Ventes et autres produits courants non financiers	47	15	19	18

Strate de référence

Population : 9 746

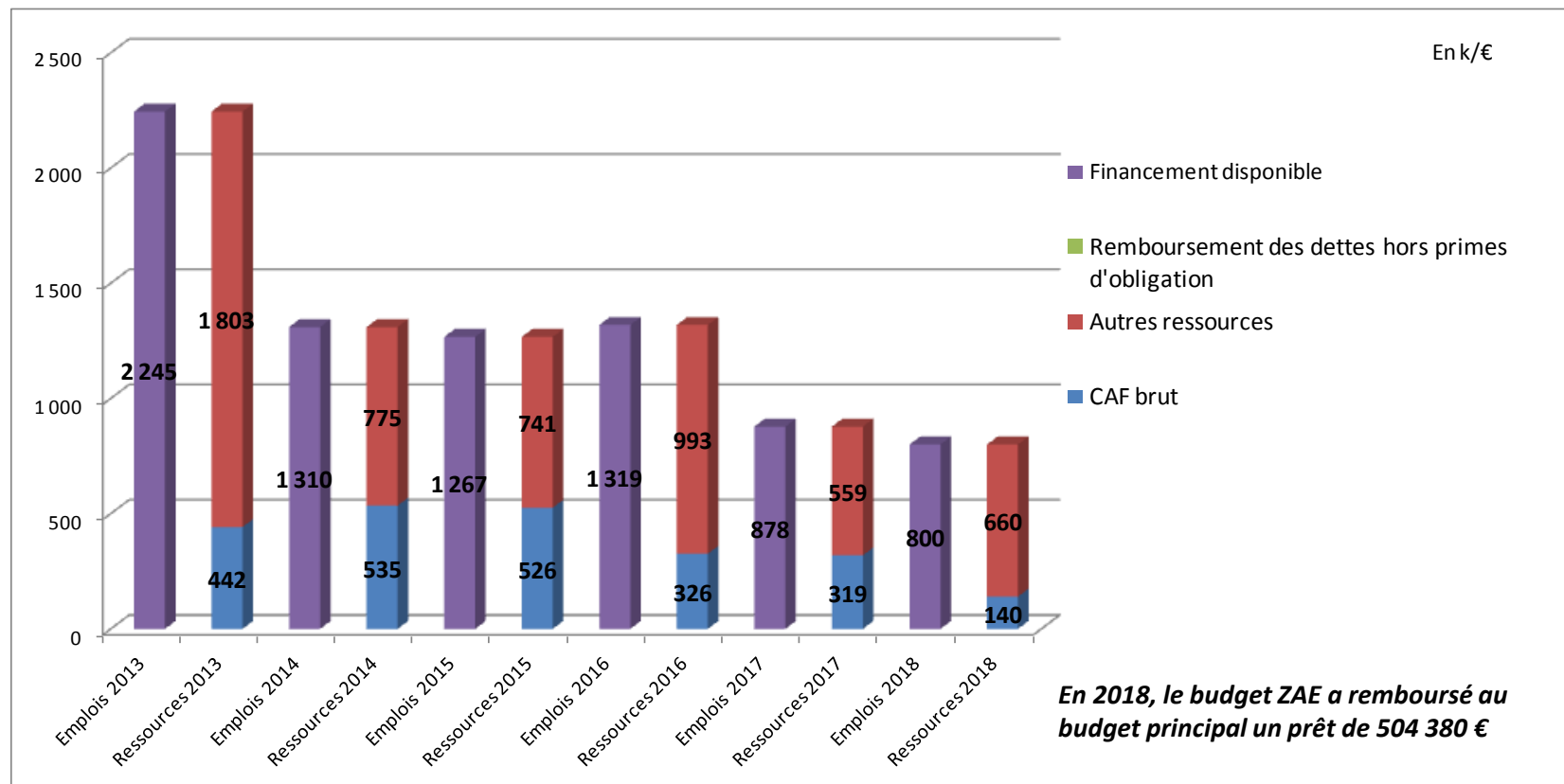
Régime fiscal : FPU : Communautés de communes

Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Il se compose des éléments suivants :

- ◆ La CAF nette
- ◆ Les subventions et dotations d'investissement
- ◆ Les cessions d'actif



En 2018, le budget ZAE a remboursé au budget principal un prêt de 504 380 €

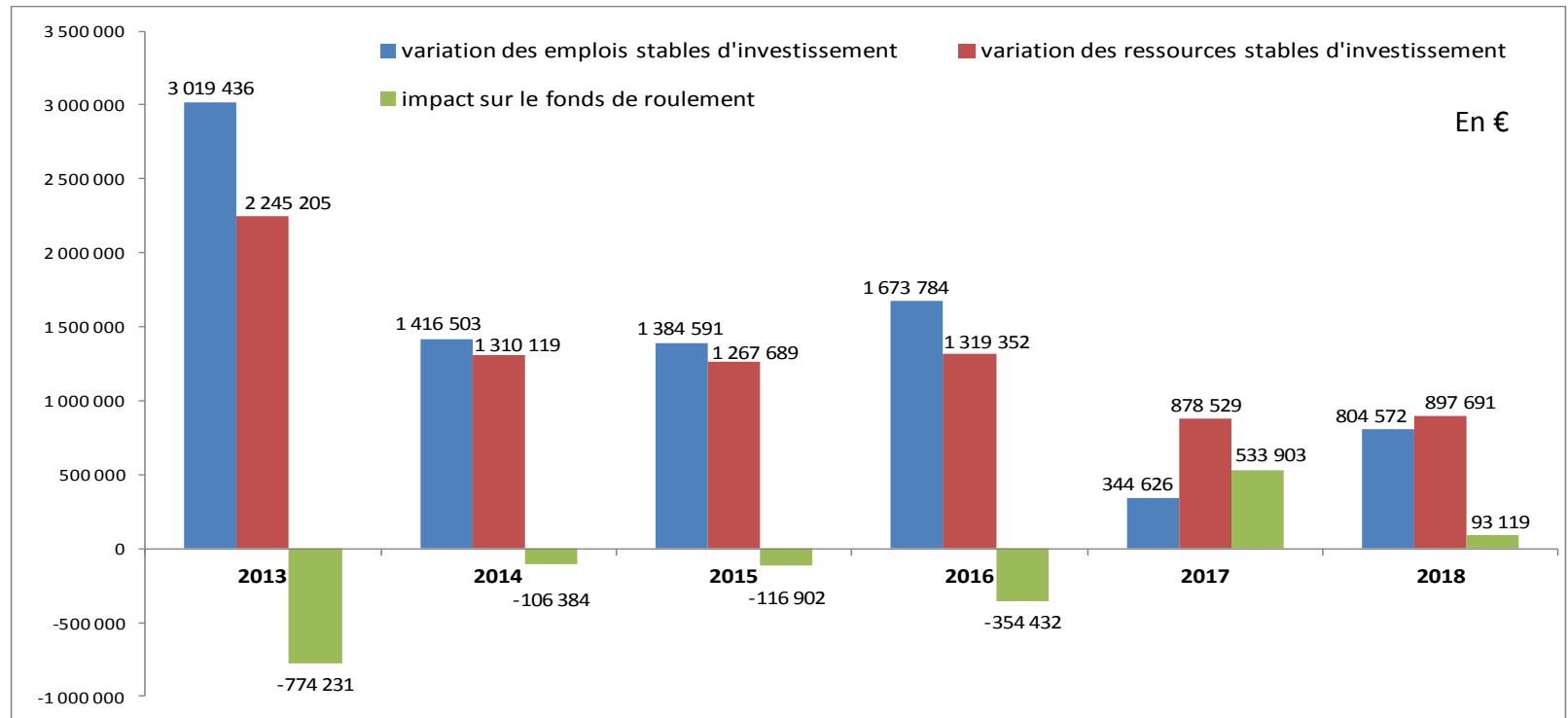
Le financement des investissements

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...).

Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

- ♦ à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement,
- ♦ à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunt nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.



Le financement des investissements

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

A l'actif figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

Au passif figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ».

Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 12 537 442	Ressources propres 14 379 386	
Actif circulant 334 513	Dettes financières 0	Fonds de roulement net global 1 841 943
Trésorerie 2 066 680	Passif circulant 559 249	BFR -224 737



Comparaison 2016/2017

2016

2017

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 12 292 815	Ressources propres 13 600 856	Fonds de roulement net global 1 308 041
Actif circulant 184 103	Dettes financières 0	
Trésorerie 1 601 477	Passif circulant 477 539	BFR -293 436

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 12 537 442	Ressources propres 14 379 386	Fonds de roulement net global 1 841 943
Actif circulant 334 513	Dettes financières 0	
Trésorerie 2 066 680	Passif circulant 559 249	BFR -224 737

Trésorerie = FDR - BFR = 1 601 477

Trésorerie = FDR - BFR = 2 066 680

L'équilibre financier du bilan

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin.

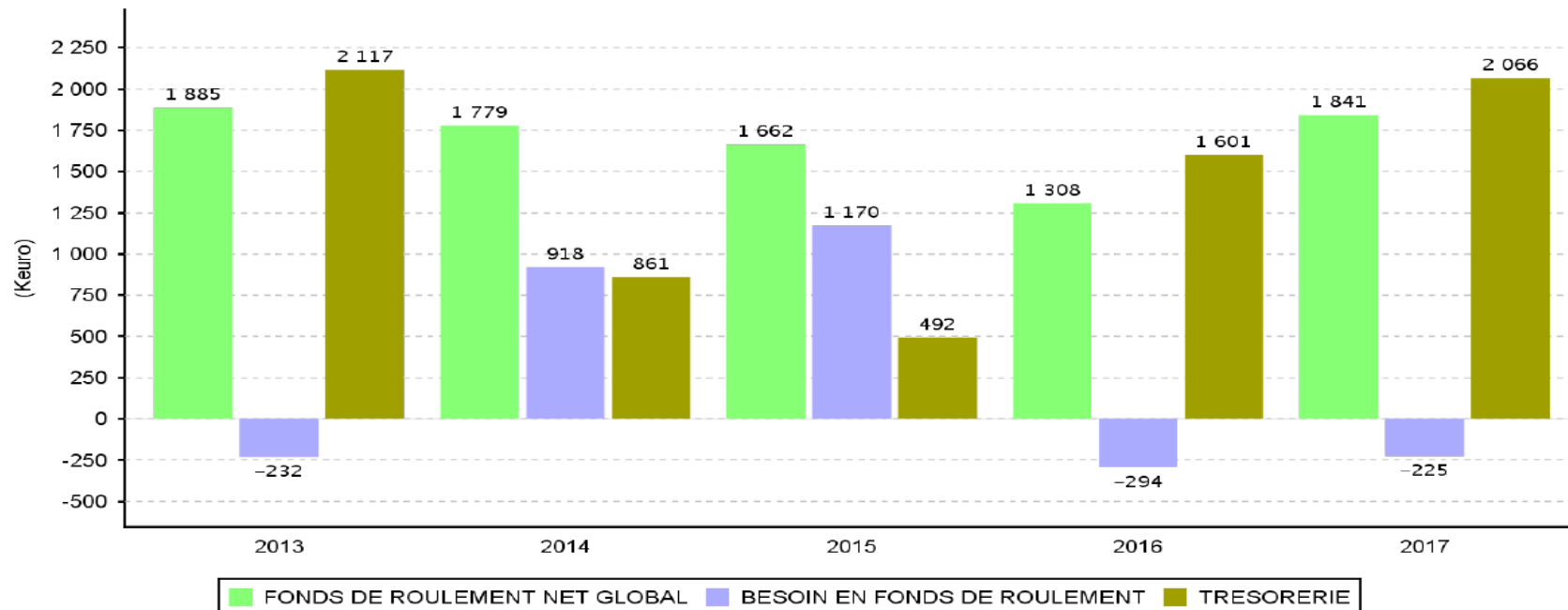
Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

La trésorerie

La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

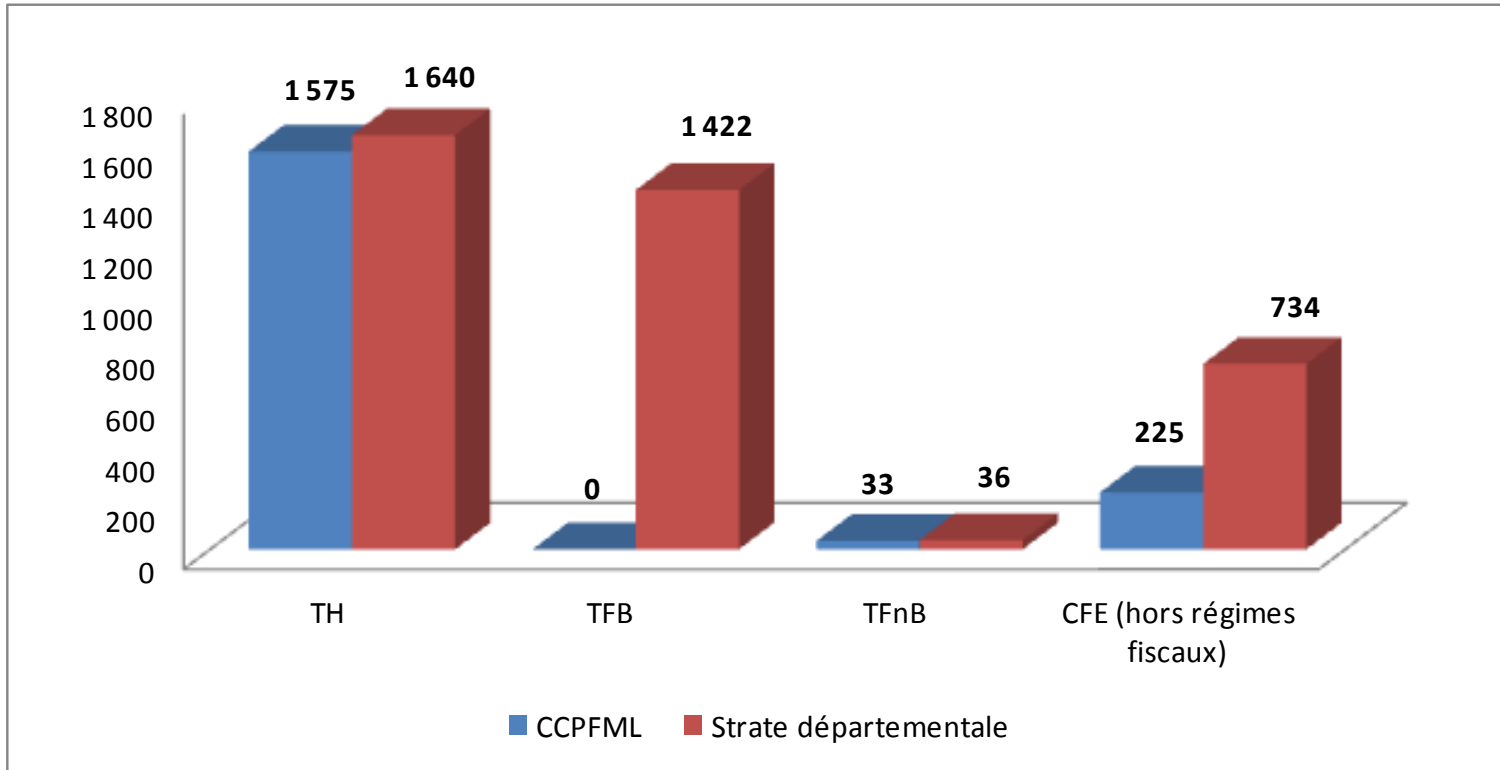
Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement

Evolution des éléments du bilan

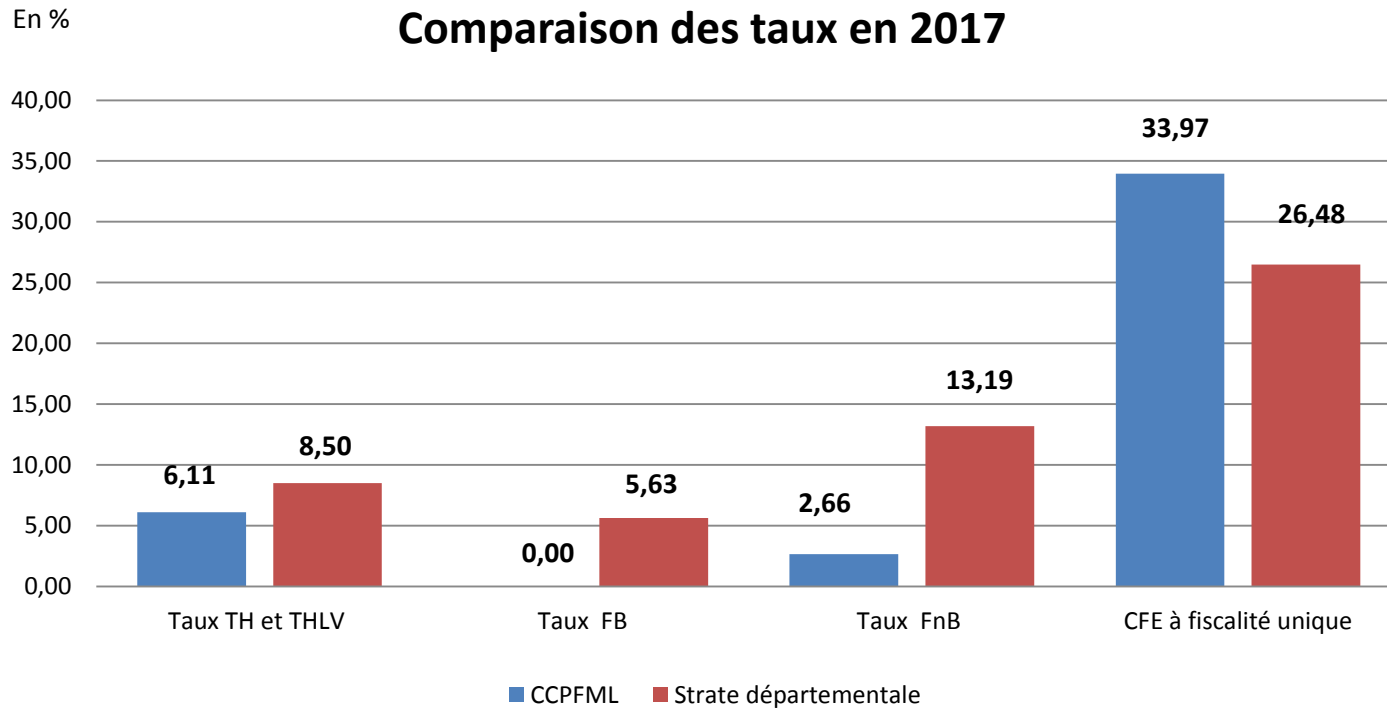


Les bases fiscales

Comparaison des bases en 2017 (en €/ha)

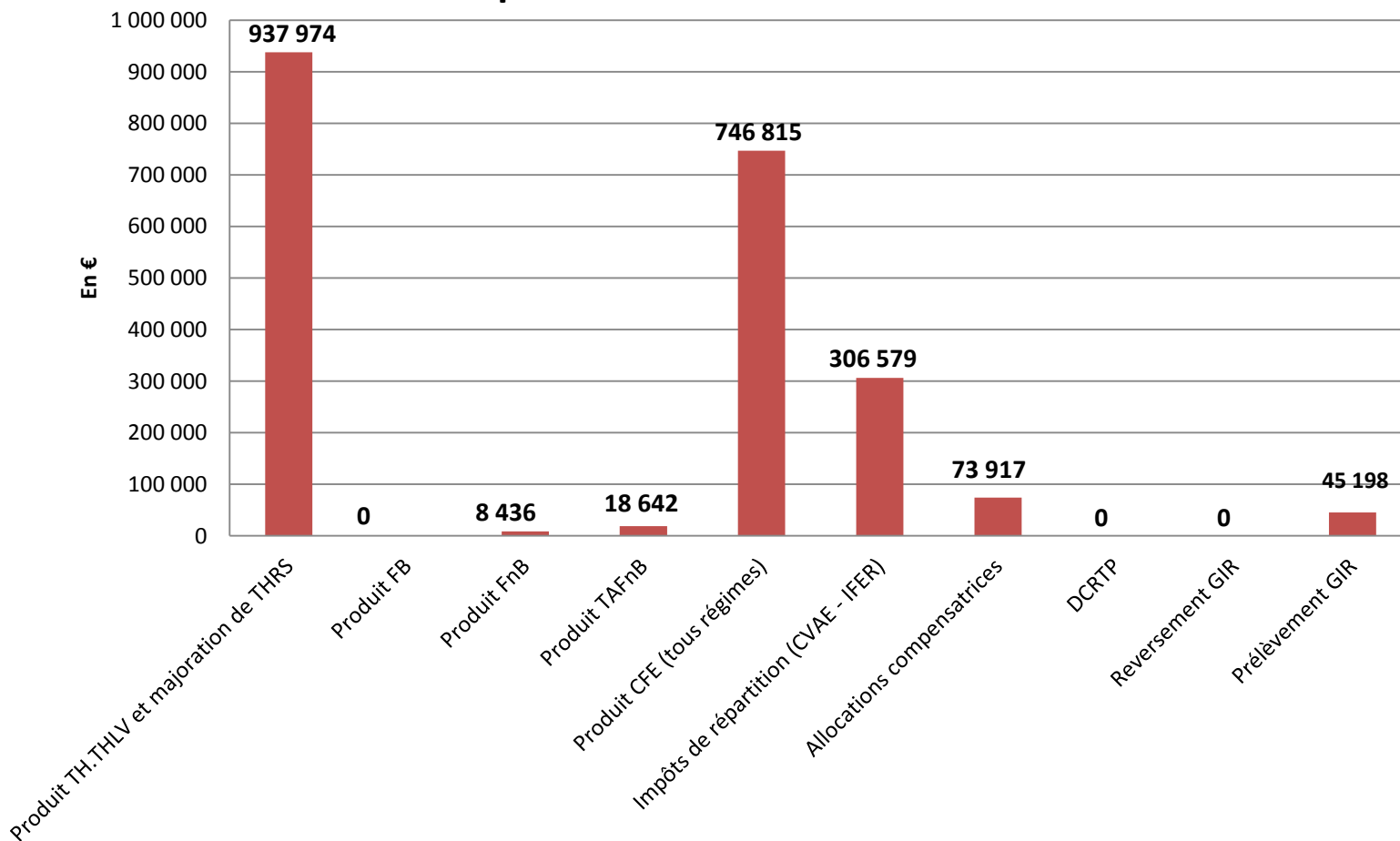


Les taux d'imposition



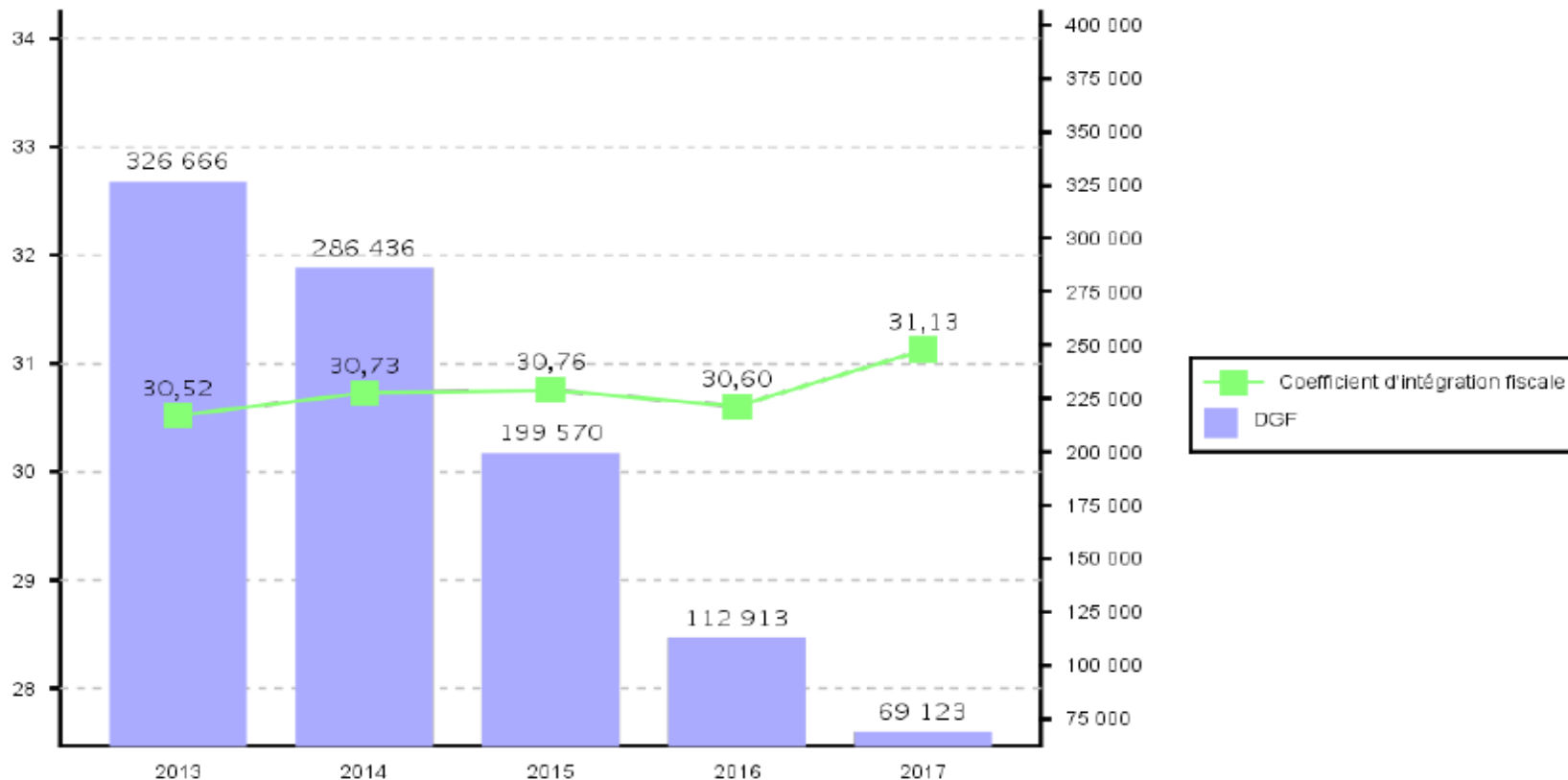
Produits de la fiscalité directe locale en 2017

Structure des produits de fiscalité directe locale en 2017



Evolution de la DGF (part forfaitaire)

Évolution de la DGF et du coefficient d'intégration fiscale



Rappel : CIF moyen de la strate 35,67 %

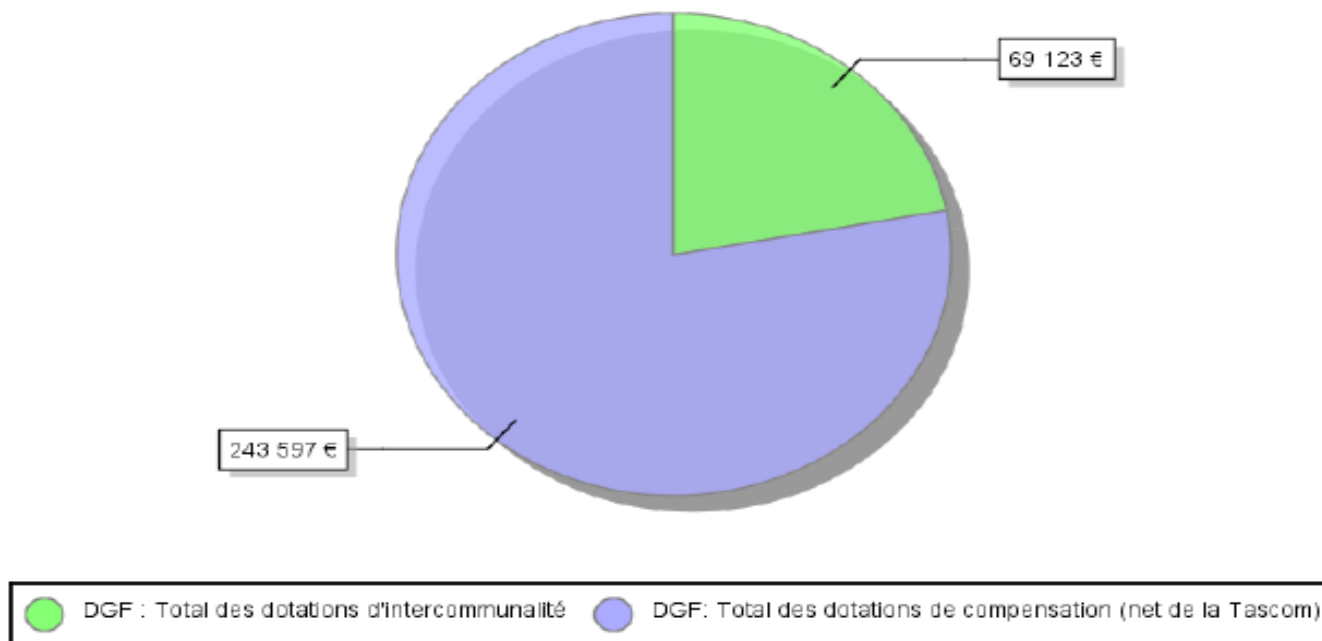
Evolution de la DGF (part forfaitaire)

Pour les groupements à fiscalité propre, la **DGF** se structure autour de deux composantes :

1. **une dotation d'intercommunalité** calculée par rapport à sa population, son CIF, son potentiel fiscal.
2. **une dotation de compensation** : dotation correspondant aux montants de l'ancienne compensation « part salaires » et de la compensation des baisses de DCTP*

*Dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP)

STRUCTURE DE LA DGF 2017



Les résultats

La délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif et les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte administratif.

Ainsi, si la collectivité vote le compte administratif avant le budget primitif, les résultats seront intégrés au budget primitif, si la collectivité vote le compte administratif après le budget primitif, la collectivité devra adopter un budget supplémentaire pour intégrer les résultats.

Rappels des résultats de 2013 à 2017 (Compte de gestion) – résultats 2018 provisoires

Budget principal

	Budget principal	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
2013	Fonctionnement	4 204 057 €	4 564 162 €	360 105 €	1 451 292 €	- €	1 811 398 €
2014	Fonctionnement	4 140 985 €	4 588 525 €	447 540 €	1 811 398 €	522 390 €	1 736 548 €
2015	Fonctionnement	4 534 384 €	4 901 524 €	367 141 €	1 736 548 €	471 149 €	1 632 540 €
2016	Fonctionnement	4 529 664 €	4 694 705 €	165 041 €	1 632 540 €	- €	1 797 581 €
2017	Fonctionnement	4 543 747 €	4 575 045 €	31 298 €	1 797 581 €	633 284 €	1 195 595 €
2018	Fonctionnement	5 271 435 €	5 221 069 €	-50 366 €	1 195 595 €		1 145 230 €
	Budget principal	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Résultat cumulé	
2013	Investissement	3 111 675 €	1 983 011 €	-1 128 664 €	1 203 027 €	74 363 €	
2014	Investissement	1 509 055 €	1 477 520 €	-31 534 €	74 363 €	42 829 €	
2015	Investissement	1 490 537 €	1 477 643 €	-12 894 €	42 829 €	29 934 €	
2016	Investissement	1 779 730 €	1 260 256 €	- 519 474 €	29 934 €	-489 540 €	
2017	Investissement	344 627 €	1 480 515 €	1 135 888 €	-489 540 €	646 349 €	
2018	Investissement	1 207 590 €	1 351 075 €	143 485 €	646 349 €	789 833 €	

Les résultats

Budget annexe Station de Lure

	Budget annexe Station de Lure	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
2016	Fonctionnement	28 272 €	71 112 €	42 841 €	0 €	- €	42 841 €
2017	Fonctionnement	97 686 €	91 337 €	-6 349 €	42 841 €	9 492 €	27 000 €
2018	Fonctionnement	40 665 €	33 865 €	-6 800 €	27 000 €	-77 €	20 123 €
	Budget annexe Station de Lure	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Résultat cumulé	
2016	Investissement	9 492 €	0 €	-9 492 €	0 €	-9 492 €	
2017	Investissement	3 335 €	12 750 €	9 415 €	-9 492 €	-77 €	
2018	Investissement	23 610 €	20 840 €	-2 770 €	-77 €	-2 847 €	

Les résultats

Budget annexe Spanc

	Budget annexe SPANC	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
2013	Fonctionnement	34 502 €	23 968 €	-10 534 €	18 408 €	- €	7 874 €
2014	Fonctionnement	32 227 €	20 759 €	-11 468 €	7 874 €	- €	-3 594 €
2015	Fonctionnement	9 333 €	22 271 €	12 938 €	-3 594 €	- €	9 344 €
2016	Fonctionnement	29 125 €	16 394 €	- 12 731 €	9 344 €	- €	3 388 €
2017	Fonctionnement	18 246 €	21 918 €	3 672 €	-3 388 €	- €	285 €
2018	Fonctionnement	17 328 €	17 174 €	-154 €	285 €		131 €
	Budget annexe SPANC	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Résultat cumulé	
2013	Investissement	0 €	1 102 €	1 102 €	19 156 €	20 258 €	
2014	Investissement	0 €	0 €	0 €	20 258 €	20 258 €	
2015	Investissement	0 €	0 €	0 €	20 258 €	20 258 €	
2016	Investissement	900 €	- €	- 900 €	20 258 €	19 358 €	
2017	Investissement	36 734 €	23 028 €	-13 706 €	19 358 €	5 652 €	
2018	Investissement	19 440 €	24 917 €	5 477 €	5 652 €	11 129 €	

Les résultats

Budget annexe Immobilier d'entreprise

	Budget annexe Immobilier Entreprise	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
2013	Fonctionnement	112 906 €	121 674 €	8 767 €	16 666 €	- €	25 433 €
2014	Fonctionnement	123 961 €	114 339 €	-9 622 €	25 433 €	3 941,08 €	11 870 €
2015	Fonctionnement	130 731 €	112 937 €	-17 795 €	11 870 €	- €	-5 925 €
2016	Fonctionnement	144 855 €	251 117 €	106 261 €	-5 925 €	- €	100 336 €
2017	Fonctionnement	192 336 €	220 819 €	28 483 €	100 336 €	37 578,01 €	91 242 €
2018	Fonctionnement	202 717 €	205 065 €	2 348 €	91 242 €		93 590 €
	Budget annexe Immobilier Entreprise	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Résultat cumulé	
2013	Investissement	58 232 €	607 739 €	549 507 €	-567 348 €	-17 841 €	
2014	Investissement	1 203 250 €	151 635 €	-1 051 615 €	-17 841 €	-1 069 456 €	
2015	Investissement	987 169 €	666 363 €	-320 806 €	-1 069 456 €	-1 390 262 €	
2016	Investissement	168 263 €	1 520 948 €	1 352 684 €	-1 390 262 €	-37 578 €	
2017	Investissement	85 204 €	189 169 €	103 965 €	-37 578 €	66 387 €	
2018	Investissement	98 720 €	151 105 €	52 385 €	66 387 €	118 771 €	

Les résultats

Budget annexe ZAE

	Budget annexe ZAE	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat cumulé
2013	Fonctionnement	692 866 €	698 284 €	5 418 €	-7 340 €	- €	-1 922 €
2014	Fonctionnement	1 708 €	6 441 €	4 732 €	-1 922 €		2 810 €
2015	Fonctionnement	463 508 €	1 €	-463 507 €	2 810 €	- €	-460 696 €
2016	Fonctionnement	236 625 €	- €	- 236 625 €	-460 696 €	- €	-697 321 €
2017	Fonctionnement	499 €	- €	-499 €	-697 321 €		-697 820 €
2018	Fonctionnement	166 €	- €	-166 €	-697 820 €		-697 985 €
	Budget annexe ZAE	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année	Report résultat N-1	Résultat cumulé	
2013	Investissement	703 213 €	690 944 €	-12 270 €	218 334 €	206 064 €	
2014	Investissement	5 146 €	- €	-5 146 €	206 064 €	200 918 €	
2015	Investissement	5 439 €	462 446 €	457 007 €	200 918 €	657 925 €	
2016	Investissement	5 713 €	235 838 €	230 124 €	657 925 €	888 049 €	
2017	Investissement	6 002 €	- €	-6 002 €	888 049 €	882 048 €	
2018	Investissement	510 716 €	0 €	-510 716 €	882 048 €	371 332 €	

Le budget ZAE a été clôturé au 31 12 2018, les résultats doivent être incorporés au budget principal au 01/01/2019, soit :

- 697 985 € en fonctionnement
- + 371 332 € en investissement

La dette (Emprunts)

Budget Principal, Budgets annexes Station de Lure et SPANC :

Pas d'emprunts en cours

Budget Annexe Immobilier d'Entreprise :

Emprunt sur Maison des Métiers du Livre : 400 000 €

Capital restant dû au 1/1/19 = 266 667€

Budget Annexe Zone d'Activité Économique :

Budget clôturé au 31 12 2018 – emprunt soldé

Projets budget principal et budgets annexes

1/ « Nettoyage des comptes »

En 2018, la CCPFML a réalisé un travail sur le calcul des amortissements de son actif :

- 2 126 542 € de subventions d'équipements versées n'avaient pas débuté d'amortissements
- 1 389 799 € d'immobilisations en cours ont été ré-imputés dans des comptes de la classe 21

Certaines subventions perçues par la CCPFML, n'avaient pas fait l'objet non plus d'amortissements

En 2018 :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| • Amortissements de l'actif | 593 588 € |
| • Amortissements des subventions | 403 018 € |

En 2019 :

- | | |
|---|-----------|
| • Le montant des amortissements de l'actif est évalué à | 483 530 € |
| • Celui des amortissements des subventions à | 171 300 € |

Projets budget principal et budgets annexes

2/ Projets en cours

Poursuite et fin de la construction de l'équipement Médiathèque/MSAP/ERIC (900 000 €)
(septembre 2019)

La montée en puissance du service nécessite le confortement de l'équipe
(recrutements 1^{er} trimestre) :

- 1 médiateur numérique
- 1 bibliothécaire

Rappel : ces postes sont financés par la DRAC pendant 5 ans à hauteur de 80%

Fonds de concours aux communes d'ores et déjà votés (130 000 € restant à verser) :

- Sigonce : salle multi-activités
- Forcalquier : maison de santé pluri-professionnelle
- Montlaux : construction bâtiment unique
- Pierrerue : remise en état terrain multisports
- Fontienne : remise aux normes salle des fêtes
- Limans : mise en accessibilité du « Café du Nord »

Réaménagement de la déchèterie de Forcalquier (subvention DETR obtenue)

Projets budget principal et budgets annexes

3/ Projets à engager

Travail de la CLECT : transfert de charges relatives aux nouvelles compétences :

- Contribution au SDIS
- Définition Voirie d'intérêt communautaire
- Définition Politique du logement social d'intérêt communautaire
- Rapport sur les attributions de compensation
- Compétences nouvelles
et intérêt communautaire associé à certaines compétences
- Mutualisations : groupement de commandes – marchés d'exploitation, ...

Projet de territoire :

- Développer l'accueil d'activité sur les communes et structurations connexes (logements, mobilités, ...)

Développement d'actions phares issues du schéma de développement économique

EN FONCTIONNEMENT :

- Renforcer la capacité de la communauté de communes à attirer des entreprises : recrutement d'un directeur de développement
- Mettre en œuvre une plateforme collaborative à destination des associations
- Lancer le schéma de développement touristique

Projets budget principal et budgets annexes

3/ Projets à engager

INVESTISSEMENTS les plus significatifs :

- Budget Principal :
 - Pour les communes, poursuite des aides aux projets d'investissement créateurs de valeur : + 78 000 €
 - Extension locaux RAM
 - Réalisation à Lure du sentier des cueilleurs
 - Acquisition tractopelle et véhicule pour matériels et travaux
 - Travaux sur l'Osmoseur
 - Confortement documentations réseau de lecture publique/médiathèque : 30 000 €
 - ZAE :
 - Rachat au concessionnaire AREA des lots non encore vendus
 - Requalification
- Budget d'Immobilier d'entreprise :
 - Construction Atelier relai Biscuiterie : emprunt à contracter de 500 000 €
 - Etudes atelier relai « n°5 »
 - Actions retenues au CRET
- Budget Station de Lure : Subvention investissement pour le remplacement du pylône du téléski : 20 000 €.



SIMULATION - Fonctionnement 2019 et projection 2020

En K/€					
BUDGET PRINCIPAL Estimation 2019					
Dépenses fonctionnement	Budget 2019	Compte administratif 2018	Recettes fonctionnement	Budget 2019	Compte administratif 2018
Charges à caractère général	1 400	1 315	Produits des services	80	58
Charges de personnel	1 275	1 135	Impôts et taxes	4 240	3 915
Atténuation de produits	1 184	1 182	Dotations et participations	690	622
Autres charges de gestion courante	1 390	1 035	Autres produits de gestion courante	150	199
Charges financières			Atténuations de charges	10	13
Charges exceptionnelles	10	11	Produits financiers		
Opérations d'ordre (6811)	484	594	Produits exceptionnels	5	11
Dépenses imprévues	50		Résultat fc 2018 reporté	1 145	1 196
023 VRT section d'invest					
Résultat ZAE 2018 absorbé	698		Opérations d'ordre (042)	171	403
Charges de fonctionnement	6 491	5 272	Produits de fonctionnement	6 491	6 417

En 2018, 250 000 € de dépenses imprévues avaient été inscrites au budget. 24 000 € ont été utilisés pour des régularisations d'heures de travail effectuées de 2014 à 2017. En 2019, la communauté de communes prend en charge la contribution au SDIS, soit 290 000 € en « autres charges de gestion courante » correspondant à 290 000 € d'attribution de compensation (« impôts et taxes »)

En K/€				
BUDGET PRINCIPAL Estimation 2020				
Dépenses fonctionnement	Budget 2020	Recettes fonctionnement	Budget 2020	
Charges à caractère général	1 400	Produits des services	80	
Charges de personnel	1 275	Impôts et taxes	3 950	
Atténuation de produits	1 184	Dotations et participations	690	
Autres charges de gestion courante	1 100	Autres produits de gestion courante	150	
Charges financières		Atténuations de charges	10	
Charges exceptionnelles	10	Produits financiers		
Opérations d'ordre (6811)	594	Produits exceptionnels	5	
Dépenses imprévues	50	Résultat fc 2019 reporté	0	
023 VRT section d'invest				
		Opérations d'ordre (042)	230	
Charges de fonctionnement	5 613	Produits de fonctionnement	5 115	-498

SIMULATION - Augmentation des taxes fiscales

Bases - 1259					augmentation des taux			proposition tx ronds :		
		2016	2017	2018	2019	simul 1	simul 2	simul 3	simul 4	taux retenus
Taxe d'habitation		15 019 441	15 351 317	15 477 390	15 604 305	1,00%	1,20%	1,00%	1,09%	7,20%
Taux	6,11%	917 688	937 965	945 669	953 423	156 043 €	187 252 €	156 043 €	170 087 €	
Variation de base			2,21%	0,82%	0,82%					
Taxe foncière (bâti)		11 694 918	11 946 622	12 119 000	12 293 514	1,00%	1,20%	1,00%	1,00%	1,00%
Taux						122 935 €	147 522 €	122 935 €	122 935 €	
Variation de base			2,15%	1,44%	1,44%					
Taxe foncière (non bâti)		327 026	325 887	331 332	336 302	1,00%	1,20%	1,00%	1,34%	4,00%
taux	2,66%	8 699	8 669	8 813	8 946	3 363 €	4 036 €	3 363 €	4 506 €	
Variation de base			-0,35%	1,67%	1,50%					
CFE		2 074 100	2 197 044	2 209 000	2 220 930	0,00%	0,00%	1,00%	1,03%	35,00%
taux	33,97%	704 572	746 336	750 397	754 450	0 €	0 €	22 209 €	22 876 €	
Variation de base			5,93%	0,54%	0,54%					
total produits 4 taxes		1 630 959 €	1 692 970 €	1 704 879 €	1 716 819 €	produit supplémentaire			produit suppl	total produit
				Total produit supplémentaire		282 341 €	338 809 €	304 551 €	320 404 €	2 037 223 €

Pour information :

En ce qui concerne la communauté de communes, si les taux n'ont pas varié depuis plusieurs années, on observe néanmoins une augmentation moyenne pour les ménages entre 2011 et 2017 de près de 13% en euros courants, ce qui correspond à une augmentation de 8% en euros constants.

Source : « Compte individuel des communes », <https://www.impots.gouv.fr/cil/zf1/communegfp/flux.ex>



SIMULATION - Investissement 2019

En €							
BUDGET PRINCIPAL Estimation 2019							
Dépenses d'investissement	Report	Budget 2019	Compte administratif 2018	Recettes d'investissement	Report	Budget 2019	Compte administratif 2018
				Emprunt			
immobilisations incorporelles (sauf 204)		77 000,00	24 053,66	Subventions d'investissement	86 500,00	553 834,00	155 777,77
Subventions d'équipement versées	114 476,00	228 000,00	76 545,1	Immobilisations corporelles		198 000,00	1 238,90
immobilisations corporelles	5 460,00	643 500,00	226 712,12	Dotations et réserves		86 000,00	45 094,00
immobilisations en cours	129 400,00	1 156 000,00	426 264,52	Immobilisations financières			504 380,00
Acquisition de participations				Excédent de fct capitalisé 1068			
Immobilisations financières				Opérations d'ordre (040)		484 000,00	593 587,92
				Résultat d'investissement 2018 reporté	789 833,00		646 348,50
				Résultat ZAE 2018 absorbé	371 331,00		
Opérations d'ordre (Chap 040)		171 000,00	403 018,37	Opérations d'ordre (chap 043)			
Opérations d'ordre patrimoniales(chap 041)			50 996,24	Opérations patrimoniales			50 996,24
Dépenses d'investissement	249 336,00	2 275 500,00	1 207 590,01	Recettes d'investissement	1 247 664,00	1 321 834,00	1 997 423,33
Total		2 524 836,00		Total		2 569 498,00	



Le débat continue

